



# RAPPORT ANNUEL 2018-2019

---

4545, AV. PIERRE-DE-  
COUBERTIN,  
MONTRÉAL (QC)  
H1V 0B2



514-252-3096



INFO@PLONGEON.QC.CA



WWW.PLONGEON.QC.CA



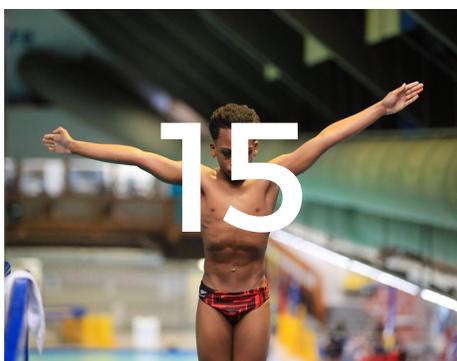
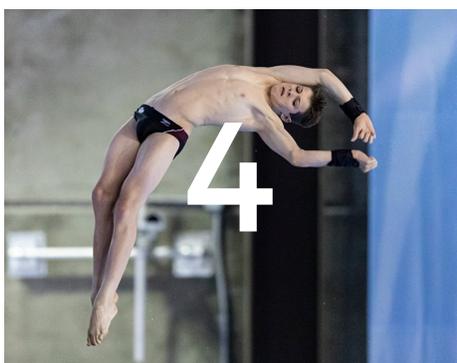
# TABLE DES MATIÈRES

## EN DÉTAILS

- 3 Ordre du jour
- 4 Procès-verbal 2018
- 15 Rapport des administrateurs
- 15 Rapport de la présidente
- 17 Rapport de la trésorière
- 18 Rapport du vérificateur externe ASBL
- 29 Rapport de la directrice générale
- 34 Rapport des commissions
- 34 Rapport de la Commission des entraîneurs
- 37 Rapport de la Commission des officiels
- 39 Rapport de la Commission de l'Élite
- 40 Faits saillants en images



Crédits photos de ce rapport annuel : **Antoine Saito**



## Ordre du jour

### Procès-verbal de l'AGA du 3 novembre 2018

### Rapport des administrateurs

- Présidente
- Trésorière
- Vérificateur externe
- Directrice générale

### Rapport des commissions

- Entraîneurs
- Officiels
- De l'Élite

### Faits saillants en images

Photos en action de la saison  
2018-2019



# ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Présences, quorum et délégués
3. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 3 novembre 2018.
6. Rapport des administrateurs
  - 6.1 Rapport du président
  - 6.2 Rapport de la trésorière
  - 6.3 Rapport de la directrice générale
7. Rapport des commissions
  - 7.1 Rapport de la Commission des entraîneurs
  - 7.2 Rapport de la Commission des officiels
  - 7.3 Rapport de la Commission de l'élite
8. Ratification des règlements généraux
9. Élection des officiers
  - 9.1 Officiers du conseil d'administration
  - 9.2 Officiers de la Commission des entraîneurs
  - 9.3 Officiers de la Commission des officiels
  - 9.4 Officiers de la Commission de l'élite
10. Nomination des vérificateurs externes
11. Affaires nouvelles
  - 11.1 Politique financière
12. Levée de l'assemblée



# PROCÈS-VERBAL 2018

## PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 3 NOVEMBRE 2018

### 1. OUVERTURE

Madame Guilaine Denis, Présidente de Plongeon Québec, déclare l'assemblée annuelle des membres de la Fédération ouverte en ce samedi, le 3 novembre 2018 à 15h00.

### 2. PRÉSENCES, QUORUM ET DÉLÉGUÉS

1. Guilaine Denis, présidente CA
2. Benoît Séguin, vice-président CA
3. Carl Poulin, trésorier CA
4. Jean-Charles Leathead, directeur CA
5. Elaine Bouchard, secrétaire d'assemblée
6. Laura Lemay, Club de plongeon Agami
7. Geneviève Poulin, Club de plongeon Agami
8. Annie Gélinas, Club de plongeon Agami
9. Michael Goulet, Club de plongeon Agami
10. Nicholas Lachance, Club de plongeon Agami
11. Olivier Duchesneau, Club de plongeon ARO
12. Véronique Labrie, Club de plongeon ARO
13. Julie Allard, Club de plongeon ARO
14. Stéphanie Gauvreau, Club de plongeon Boucherville
15. Gabrielle Vaillancourt, Club de plongeon Boucherville
16. Stéphane Lapointe, Club de plongeon CAMO
17. Étienne Le Blanc-Brillon, Club de plongeon CAMO
18. Isabelle Cloutier, Club de plongeon CAMO
19. Isabelle Charron, Club de plongeon CAMO
20. Martin Pelletier, Club de plongeon CAMO
21. Leila Molnar, Club de plongeon CAMO
22. Mélanie Duff, Club de plongeon Gatineau
23. Sarah Mayer, Club de plongeon Gatineau

## 2. PRÉSENCES, QUORUM ET DÉLÉGUÉS (suite)

24. Nadia Boulanger, Club de plongeon Gatineau
25. Devon Butters, Club de plongeon L'Envol
26. Samuel Parent, Club de plongeon L'Envol
27. Nicola Rolland, Club de plongeon L'Envol
28. Caroline Machabée, Club de plongeon L'Envol
29. David Bédard, Club de plongeon Pointe-Claire
30. Martine Tardif, Club de plongeon Repentigny
31. Lyne Mireault, Club de plongeon Repentigny
32. Ludovic Ian Giguère, Club de plongeon Repentigny
33. Félix Morin, Club de plongeon Varennes
34. Alice Garon, Club de plongeon Varennes
35. Mélodie Moreau, Club de plongeon Varennes
36. Karyne Robert, Club de plongeon Varennes
37. Weena Howson, Club de plongeon Vaudreuil-Dorion
38. Isabelle D'Amour, Club de plongeon Vaudreuil-Dorion
39. Marie-Eve Perron, officielle provinciale (Laval)
40. Valérie Lortie, officielle provinciale (Laval)
41. Kayla Bergeron-Vézina, officielle provinciale (Laval)
42. Stéphane Lortie, officiel national (Laval)
43. Étienne Pelletier, officiel provincial (Outaouais)
44. Lois Kaplan, officielle provinciale (Lac St-Louis)
45. Kaila Freeman, officielle nationale (Lac St-Louis)
46. Nathalie Gauthier, officielle provinciale (Rive-Sud)
47. Geneviève Landry, officielle provinciale (Sud-Ouest)
48. Yvanie Bouthillier, coordonnatrice au développement du sport
49. Johanne Boivin, coordonnatrice technique
50. Claudie-Anne Leblanc, coordonnatrice aux communications et événements
51. Claudie Dumais, directrice générale

## 3. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

AA-2017/2018-001

Il est proposé par Jean-Charles Leathead et appuyé par Stéphane Lapointe que Madame Guilaine Denis agisse à titre de présidente d'assemblée.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

AA-2017/2018-002

Il est proposé par Jean-Charles Leathead et appuyé par Stéphane Lapointe que Madame Élane Bouchard agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

#### 4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

AA-2017/2018-003

Il est proposé par Stéphanie Gauvreau et appuyé par Isabelle Cloutier que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté en laissant la rubrique "10- AFFAIRES NOUVELLES" ouverte.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

#### 5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 28 OCTOBRE 2017

AA-2017/2018-004

Il est proposé par Kaila Freeman et appuyé par Étienne Pelletier que le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 28 octobre 2017 soit accepté tel que présenté aux membres avec les corrections d'usage.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

#### 6. RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

##### 6.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Guilaine Denis, Présidente, fait lecture de son rapport.

AA-2017/2018-005

Il est proposé par Nicholas Lachance et appuyé par Isabelle D'Amour que l'on accepte la réception du rapport de la présidente pour 2017-2018.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

##### 6.2 RAPPORT DU TRÉSORIER

Carl Poulin, Trésorier, fait lecture du rapport et donne les informations pertinentes aux questions des membres.

AA-2017/2018-006

Il est proposé par Étienne Le Blanc-Brillon et appuyé par Étienne Pelletier que l'on accepte la réception du rapport du trésorier pour 2017-2018.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

### 6.3 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Claudie Dumais, Directrice générale, fait la lecture de son rapport avec l'équipe de Plongeon Québec.

AA-2017/2018-007

Il est proposé par Stéphane Lortie et appuyé par Kayla Bergeron-Vézina que l'on accepte la réception du rapport de la directrice générale pour l'année 2017-2018.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

## 7. RAPPORT DES COMMISSIONS ET COMITÉS

### 7.1 RAPPORT DE LA COMMISSION DES ENTRAÎNEURS

Mélanie Duff, Présidente, fait la lecture de son rapport.

AA-2017/2018-008

Il est proposé par Laura Lemay et appuyé par Étienne Le Blanc-Brillon que l'on accepte la réception du rapport de la Commission des entraîneurs pour l'année 2017-2018.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

### 7.2 RAPPORT DE LA COMMISSION DES OFFICIELS

Kaila Freeman, Présidente, et Olivier Morneau-Ricard, Président par intérim font la lecture de leur rapport.

AA-2017/2018-009

Il est proposé par Mélanie Duff et appuyé par Stéphanie Gauvreau que l'on accepte la réception du rapport de la Commission des officiels pour l'année 2017-2018.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

### 7.3 RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ÉLITE

Claudie Dumais fait lecture du rapport et donne les explications pertinentes aux questions posées par les membres de l'assemblée.

AA-2017/2018-010

Il est proposé par Karyne Robert et appuyé par Stéphanie Gauvreau que l'on accepte la réception du rapport de la Commission de l'élite pour l'année 2017-2018.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

## 8. RATIFICATION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

AA-2017/2018-011

Il est proposé par Karyne Robert et appuyé par Étienne Le Blanc-Brillon que tous les règlements généraux soient les mêmes que pour l'année précédente proposée et acceptée en bloc.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

## 9. ÉLECTION DES OFFICIERS

### NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

AA-2017/2018-012

Il est proposé par Isabelle Cloutier et appuyé par Isabelle D'Amour que Guilaine Denis agisse à titre de présidente d'élection.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

AA-2017/2018-013

Il est proposé par Étienne Le Blanc-Brillon et appuyé par Étienne Pelletier que Benoit Seguin agisse à titre de secrétaire d'élection.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

### 9.1 OFFICIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux (2) administrateurs sont en élection cette année soit :

Monsieur Benoit Séguin  
Monsieur Carl Poulin



## COMMISSION DES ENTRAINEURS

### Élection de la Commission des entraîneurs

1. Nicholas Lachance – Rive-Sud
2. Olivier Duchesneau – Capitale Nationale
3. Stéphane Lapointe – Montréal
4. Mélanie Duff – Outaouais
5. Devons Butters – Laurentides

Les personnes ayant accepté, mais non élues à l'issue du vote pourront tout de même assister aux réunions et avoir droit de parole à titre d'observateurs, sans toutefois avoir un droit de vote.

AA-2017/2018-015

Après résultats du vote, les personnes ci-dessus mentionnées et identifiées par un \* sont nommées à la Commission des entraîneurs pour l'année 2018-2019.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

### 9.3 OFFICIERS DE LA COMMISSION DES OFFICIELS

Comme par le passé, le nom de tous les officiels présents sera ajouté à la liste et par la suite nous leur demanderons s'ils acceptent ou refusent :

- ❖ Lois Kaplan - Refuse
- ❖ \* Kaila Freeman - Accepte
- ❖ Marie-Ève Perron - Accepte
- ❖ \* Valérie Lortie - Accepte
- ❖ \* Kayla Bergeron-Vézina - Accepte
- ❖ \* Stéphane Lortie - Accepte
- ❖ \* Étienne Pelletier - Accepte
- ❖ \* Nathalie Gauthier - Accepte

- ❖ Geneviève Landry – Accepte
- ❖ \* Olivier Morneau-Ricard – Accepte (procuration)

#### COMMISSION DES OFFICIELS

##### Élection de la Commission des officiels

1. Stéphane Lortie
2. Étienne Pelletier
3. Kayla Bergeron-Vézina
4. Kaila Freeman
5. Olivier Morneau-Ricard
6. Nathalie Gauthier – sans droit de vote
7. Valérie Lortie – sans droit de vote

AA-2017/2018-016

Les personnes ci-dessus mentionnées et identifiées par un \* sont nommées à la Commission des officiels pour l'année 2018-2019.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

#### 9.4 OFFICIERS DE LA COMMISSION DE L'ÉLITE

Karyne Robert propose Karyne Robert – Accepte

#### COMMISSION DE L'ÉLITE

##### Élection de la Commission de l'élite

1. \*Karyne Robert

AA-2017/2018-017

La personne ci-dessus mentionnée et identifiée par un \* est nommée à la Commission de l'élite pour l'année 2018-2019

ACCEPTÉE PAR ACCLAMATION

## DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

AA-2017/2018-018

Il est proposé par Isabelle D'Amour et appuyé par Olivier Duchesneau de détruire les bulletins de vote.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

## 10. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

AA-2017/2018-019

Il est proposé par Carl Poulin et appuyé par Isabelle Cloutier que l'on confie le mandat de la vérification externe des livres comptables de notre Corporation pour l'année 2018-2019 à la firme ASBL.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ

## 11. AFFAIRES NOUVELLES

### 11.1 POLITIQUE FINANCIÈRE

*Voir Vers l'excellence sportive/ Politique financière (révision d'octobre 2018)*

1.2 Frais d'affiliation :	Sept 19	Sept 18
Assurance administrateurs et dirigeants_____	50 \$.....	50 \$
Plongeur provincial_____	55 \$.....	50 \$
Officiel régional_____	40 \$.....	35 \$
Officiel provincial_____	40 \$.....	35 \$

## 2. Frais de compétitions

### 2.1 Frais d'inscription :

Espoir	35 \$ taxes incluses
Junior	35 \$ taxes incluses
Senior	35 \$ taxes incluses

### 2.2 Frais par épreuve pour les CHAMPIONNATS PROVINCIAUX :

Espoir	35 \$ taxes incluses / épreuve
Senior et Junior	35\$ taxes incluses / épreuve
Senior (plongeon synchronisé)	35 \$ taxes incluses / épreuve

\* 25% des frais d'épreuves vont à Plongeon Québec et 75% des frais d'épreuves (avant taxes) vont au club hôte. Plongeon Québec remettra au club hôte le montant qu'il leur revient après la compétition.

- 2.6 Les frais d'inscription et d'épreuve doivent être payés avant la fin de la compétition. Les chèques doivent être faits au nom de Plongeon Québec, cependant le club hôte se chargera de récupérer les chèques. En cas de non-paiement, une pénalité de 20 \$ par équipe sera facturée au profit du club hôte ou de l'organisme hôte.

### 3. Cours et Séminaires

- 3.3 Les frais de cours d'officiels (taxes incluses) sont :

COURS	FRAIS DE COURS
Niveau 1	35 \$
Niveau 2	60 \$

- 3.7 Les frais de cours de formation (taxes incluses) sont de :

COURS	THÉORIE ET TECHNIQUE	PRATIQUE
Niveau Animateur	115 \$ (incluant l'évaluation pratique sur place et le guide de l'animateur)	N / A
Niveau Instructeur	150 \$ (incluant l'évaluation pratique si faite moins d'un an après le cours)	45 \$ pour une évaluation en personne* 60 \$ pour une évaluation vidéo
Niveau Compétition-Introduction	460 \$ (incluant l'évaluation pratique si faite moins d'un an après le cours) Des frais de 90 \$ seront exigés pour la correction d'un cahier remis plus d'un an après le cours.	45 \$ pour une évaluation en personne* 60 \$ pour une évaluation vidéo

\* Si des frais de déplacement sont nécessaires pour déplacer un évaluateur, ceux-ci devront être couverts par la personne évaluée.

### 4. Remboursement des dépenses

- 4.1 Les per diem admissibles sont de 10 \$ pour le déjeuner, 15 \$ pour le dîner et 30\$ pour le souper.

Sont exclus de ce montant, les repas fournis à l'hôtel ou sur le site de compétition.

#### 11.2 Dépôt des recommandations au conseil d'administration

Aucune recommandation n'a été faite au conseil d'administration

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

AA-2017/2018-020

Il est proposé par Isabelle Charron et appuyé par Martin Pelletier que l'assemblée annuelle soit levée à 16h19, samedi le 3 novembre 2018 - Longueuil, Montréal.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ OU MAJORITÉ



---

Présidente d'assemblée

---

Secrétaire d'assemblée



# RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Cette année qui se termine s'est déroulée sous le thème de l'adaptation et de la mise en place. En effet, l'an passé, l'équipe de la permanence et le conseil d'administration avons travaillé sur la politique de gouvernance ainsi que sur la politique de plainte et de prévention du harcèlement. Il nous a donc été permis au courant des derniers mois de voir à la mise en place, l'application et l'adaptation de ces politiques. Il s'agit d'un travail en continu et qui grâce à vos commentaires évoluera à travers le temps.

Les membres du conseil d'administration ont participé activement avec la directrice générale au travail de développement de la nouvelle planification stratégique. Ces rencontres nous ont permis d'échanger sur les enjeux et les défis d'une fédération sportive. Ce fut de belles rencontres très enrichissantes et dynamiques. Le fruit de toutes ces réflexions, dont les membres ont pu contribuer aujourd'hui, vous sera présenté au courant des prochains mois.

Merci à tous pour votre implication et bravo à l'équipe de Plongeon Québec pour son travail soutenu.

Dans un souci de maintenir le processus de reconnaissance des membres, le conseil d'administration souhaite souligner le travail de l'équipe de Plongeon Québec qui travaille minutieusement à suivre les réalisations des membres et à remplir les formulaires de mises en candidature. Malheureusement, ce ne sont pas toutes les candidatures qui sont retenues, mais voici les reconnaissances de la dernière année :

- ❖ Nomination des plongeuses *Jennifer Abel et Mélissa Citrini-Beaulieu* au Gala de Sports Québec – Catégorie Partenaire de l'année
- ❖ Nomination de *Plongeon Québec* au Gala Femmes d'influence en sport d'Égale Action – Volet Organisation

Félicitations à tous !

Bien entendu plusieurs de nos athlètes ont aussi laissé leur marque cette année. Félicitations à tous et merci aux entraîneurs qui les accompagnent tout au long de l'année, votre travail est important dans le développement et l'accomplissement des jeunes.

Le réseau de compétition, la visibilité du sport et la notoriété de la fédération ne pourraient s'accroître sans la présence des nombreux bénévoles. Merci aux officiels, aux juges, aux bénévoles et aux parents qui s'impliquent. Votre apport est fondamental et nous vous sommes reconnaissants pour votre dévouement.

Je ne peux terminer ce rapport sans souligner le départ de Claudie, notre directrice générale. Au nom du conseil d'administration, je te souhaite beaucoup de bonheur dans ta nouvelle vie de maman et dans votre nouvelle aventure familiale. Merci pour ces belles années au sein de Plongeon Québec, merci d'y avoir mis tout ton cœur et ton énergie et surtout, merci d'y avoir cru ! Ces dernières années t'ont permis d'acquérir de l'expérience et de la confiance qui vont te servir toute ta vie. À titre d'administratrice, je suis privilégiée d'avoir pu partager ces années avec toi. Le plongeon est une grande famille, tu en fais partie et tu seras toujours la bienvenue.



Guilaine Denis  
*Présidente, Plongeon Québec*

## RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Chères membres,  
Chers membres,

Ayant eu comme mandat la supervision et le contrôle de la gestion financière, je suis fière d'annoncer que pour l'année 2018-2019, année qui s'est terminée le 31 août 2019, Plongeon Québec a réussi à dégager un surplus de 9 880 \$. Je tiens à féliciter le personnel de Plongeon Québec et particulièrement la directrice, Claudie Dumais, pour la rigueur de cette gestion.

Le surplus de cette année est nettement considérable et est attribuable en grande partie au programme Placements Sports. Grâce à la participation de toute la communauté à la 4<sup>e</sup> édition de l'activité-bénéfice « T'es pas *game* de sauter! », Plongeon Québec a réussi à surpasser son objectif visé de 5 000 \$. Et grâce à l'appariement de 230 % du programme gouvernemental Placement Sports, ce montant substantiel aidera considérablement le développement du plongeon au Québec.

La direction, en collaboration avec le conseil d'administration, continuera à travailler avec rigueur, pour s'assurer que la Fédération reste en bonne santé financière. Nous continuerons de gérer les activités avec efficacité, toujours avec l'objectif de maintenir un excellent service aux membres. Nous devons aussi continuer d'exploiter le programme Placements Sports, allié incontournable pour la santé financière de la Fédération.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les plus sincères.



Élaine Bouchard  
Trésorière, Plongeon Québec

# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE



FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 AOÛT 2019

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-12

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de  
FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC qui comprennent le bilan au 31 août 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*ASBL CPA INC.*  
ASBL société de comptable professionnel agréé inc.<sup>1</sup>

Montréal, le 7 octobre 2019

<sup>1</sup> Par CPA Auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A129449

**FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC**

**RÉSULTATS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	418 243	420 129
Opérations	166 600	168 233
Placements-Sports (note 10)	28 089	18 352
Intérêts	3 297	969
Autres	<u>916</u>	<u>529</u>
	<u>617 145</u>	<u>608 212</u>
<b>CHARGES</b>		
Opérations	176 862	161 409
Salaires et charges sociales	145 545	148 150
Aide aux athlètes	103 656	117 254
Perfectionnement des entraîneurs	121 196	122 671
Placements-Sports (note 10)	28 089	18 352
Administration	27 905	32 177
Perfectionnement des officiels	3 681	4 018
Autres	<u>331</u>	<u>358</u>
	<u>607 265</u>	<u>604 389</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>9 880</u></u>	<u><u>3 823</u></u>

**FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2019**

	2019			2018	
	Affecté - Programme placements sports \$	Affecté aux salaires ( note 11) \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	-	95 000	146 356	241 356	237 533
Excédent des produits sur les charges	-	-	9 880	9 880	3 823
Produits de placements sports (note 10)	28 089	-	(28 089)	-	-
Utilisation des produits de placements sports (note 10)	(28 089)	-	28 089	-	-
Affectation d'origine interne (note 11)	-	15 000	(15 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	-	110 000	141 236	251 236	241 356

**FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC**

**BILAN**

**AU 31 AOÛT 2019**

	2019	2018
	\$	\$
	<b>ACTIF</b>	
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	81 678	61 392
Placements (note 4)	156 649	153 389
Débiteurs (note 5)	40 467	34 908
Frais payés d'avance	7 358	5 427
	<u>286 152</u>	<u>255 116</u>
	<b>PASSIF</b>	
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 8)	24 542	8 386
Subventions reportées (note 9)	10 374	5 374
	<u>34 916</u>	<u>13 760</u>
	<b>ACTIF NET</b>	
AFFECTÉ AUX SALAIRES (note 11)	110 000	95 000
NON AFFECTÉ	141 236	146 356
	<u>251 236</u>	<u>241 356</u>
	<u>286 152</u>	<u>255 116</u>

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	9 880	3 823
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions	-	53 289
Débiteurs	(5 559)	3 553
Stocks	-	-
Frais payés d'avance	(1 931)	2 240
Créditeurs	16 156	(6 830)
Subventions reportées	5 000	(13 587)
	<u>13 666</u>	<u>38 665</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>23 546</u>	<u>42 488</u>
Variation nette des placements et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(3 260)</u>	<u>(931)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	20 286	41 557
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>61 392</u>	<u>19 835</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>81 678</u></u>	<u><u>61 392</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2019

#### 1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 29 septembre 1971. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

- Regrouper les associations de plongeon de la province de Québec;
- promouvoir le sport et la pratique du plongeon;
- tenir et organiser des stages de formation et des tournois de plongeon dans le Québec.

#### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

##### Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### Comptabilisation des produits

###### Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

###### Produits d'opérations

Les produits d'opération sont constitués des cotisations, des inscriptions et de la location des piscines. Ces produits sont inscrits linéairement sur la période couverte par ces derniers.

##### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	Amortissement linéaire	20 %
Équipement sportif	Amortissement linéaire	30 %

## FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2019

#### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Apports reçus sous forme de services par les bénévoles

L'organisme a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les bénévoles, lesquels services doivent être considérés comme partie intégrante des activités de l'organisme, car il est impossible d'en déterminer la valeur juste. Si une évaluation monétaire avait été possible, ce montant aurait été appliqué aux postes de produits et charges appropriés.

##### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements, les subventions et les débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs.

#### 3- PLACEMENTS SPORTS

L'organisme cède 20 % des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme de la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 août 2019, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 25 462 \$.

#### 4- PLACEMENTS

	2019	2018
	\$	\$
Compte avantage entreprise	78 634	77 258
Portefeuille Gestion Patrimoine, valeur à la fermeture	78 015	76 131
	156 649	153 389
Placement échéant au cours du prochain exercice	156 649	153 389
	-	-

#### 5- DÉBITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients	17 423	2 572
Appariement à recevoir	15 022	10 316
Taxes à la consommation	8 022	22 020
	40 467	34 908

**FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 AOÛT 2019**

**6- IMMOBILISATIONS**

	2019		2018	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	4 159	4 159	-	-
Équipement informatique	24 845	24 845	-	-
Équipement sportif	673	673	-	-
	<u>29 677</u>	<u>29 677</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

**7- MARGE DE CRÉDIT**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 10 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux de 7,70 %. Au 31 août 2019, cette marge présente un solde nul.

De plus, la fédération dispose de quatre cartes de crédit dont la limite de crédit totale est de 20 000 \$.

**8- CRÉDITEURS**

	2019	2018
	\$	\$
Fournisseurs	19 276	7 300
Salaires et vacances courus	4 450	970
Sommes à remettre à l'État	816	116
	<u>24 542</u>	<u>8 386</u>

**9- SUBVENTIONS REPORTÉES**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de développement de l'excellence de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 août 2018	Octroyées	Constaté à titre de produits	Solde 31 août 2019
	\$	\$	\$	\$
Subventions MELS				
PSDE - Programme de Soutien au Développement de l'Excellence	5 374	211 156	211 156	5 374
PSES - Programme de Soutien aux Événements Sportifs	-	5 000	-	5 000
	<u>5 374</u>	<u>216 156</u>	<u>211 156</u>	<u>10 374</u>

## FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2019

<b>10- PLACEMENTS SPORTS</b>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Produits		
Appariements des dons admissibles	17 449	10 316
Dons admissibles	10 640	8 036
	<u>28 089</u>	<u>18 352</u>
Charges		
Salaires	16 089	11 852
Formation	2 000	1 500
Plouf!	6 000	1 000
Développement régional	1 000	1 000
FPE	2 000	1 500
Identification talents	1 000	1 500
	<u>28 089</u>	<u>18 352</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>

#### 11- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

En 2019, le conseil d'administration a résolu d'affecter 15 000 \$ au salaire de la transition de la direction générale. En 2014, le conseil d'administration a résolu d'affecter une somme de 95 000 \$ pour le salaire des employés de l'organisme pour une période de 6 mois. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation d'origine interne à d'autres fins, sans le consentement préalable du conseil d'administration.

#### 12- INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit à cause de ses subventions et ses débiteurs.

##### Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses crédateurs.

## RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec beaucoup d'émotions que je vous livre mon quatrième et dernier rapport annuel à la direction de Plongeon Québec. Cette année ne fut pas de tout repos : il y a eu beaucoup de changement au niveau des employés. L'arrivée de Claudie-Anne en début d'année, ensuite l'arrivée de Johanne Boivin à temps plein au cours du mois de juin et la création du nouveau poste d'agente administrative comblé par Stéphanie au mois d'août dernier. L'équipe a dû mettre les bouchées doubles à certains moments pour pallier à tous ces changements. Merci pour votre excellent travail les filles et bienvenue à Stéphanie dans notre équipe. Merci aussi aux membres du conseil d'administration, qui sont toujours présents pour m'appuyer. Durant mes quatre années à la direction j'ai toujours senti un énorme soutien de votre part. Merci à la Commission des entraîneurs et à la Commission des officiels pour votre grande implication.

Si l'on regarde la dernière année maintenant, beaucoup de travail a été accompli malgré les quelques embûches qui ont été mises sur notre parcours. Les changements de règlements ont amené plusieurs défis et ajustements au cours des deux dernières années, mais merci à vous tous pour votre collaboration dans ces changements. Au niveau gouvernemental, plusieurs changements nous ont été demandés et quelques politiques ont été mis de l'avant suite à leur demande. Le départ d'Yvanie nous a forcé à revisiter les tâches de tous et chacun. Nous pouvons compter sur Johanne, Claudie-Anne et Stéphanie pour reprendre le flambeau. C'est avec le sourire, la bonne humeur, un exceptionnel esprit d'entraide et une grande synergie que tout le travail se fait.

Pour ce qui est des bonnes nouvelles maintenant. La deuxième édition des Séries Mondiales de plongeon fut un succès et nous sommes fières d'avoir contribué davantage à ce succès cette année. Du côté des formations, 14 nouveaux animateurs Plouf! et 26 nouveaux instructeurs ont été formés, en plus de 18 officiels qui ont passé leur niveau 1 lors de deux formations différentes cette année, soit une à Montréal et une à Québec. Plusieurs officiels ont pu participer à des compétitions de plus haut niveau.

Notre entente avec notre fidèle commanditaire Aquam a été renouvelée au grand plaisir de tous. Une belle année en remise de bourses. 59 500 \$ ont été octroyés à 22 plongeurs soit 5 plongeurs de plus que les années précédentes et 4 000 \$ de bourses de plus que l'année précédente. Le sixième camp d'entraînement pour l'Équipe « Jeunes Espoirs » a eu lieu conjointement avec le programme d'identification de talent. D'ailleurs, j'aimerais féliciter les plongeurs identifiés cette saison et plus particulièrement 6 d'entre eux qui, en moins d'un an, ont réussi à participer aux Championnats canadiens Junior Développement.

Les athlètes ont le privilège depuis quelques années de s'entraîner dans des installations de classe mondiale. L'Institut national du sport du Québec (INS Québec) a également plusieurs salles et services qui sont disponibles pour rendre le travail de tous plus facile, agréable et efficace. Les plongeurs des Équipes du Québec et les athlètes identifiés Jeunes Espoirs ont pu bénéficier de ces installations dans le cadre de leur camp d'entraînement. Plusieurs clubs peuvent aussi bénéficier des plages d'entraînement qui leur sont des plus bénéfiques pour pallier au manque d'heures, de plateformes et d'équipements à sec disponibles dans leur piscine. De plus, les formations provinciales Espoir (FPE) sont toujours disponibles le samedi matin pour les clubs qui désirent y participer.



Depuis le mois de décembre 2015, les 5 fédérations aquatiques se regroupent dans un même lieu physique et travaillent ensemble dans le but d'augmenter les services offerts à notre même client commun, le baigneur, tout en diminuant les coûts de chaque fédération individuellement.

Plusieurs projets découlent de cette association. Entre autres la *Tournée dans l'eau* et la *Vision concertée de l'Univers Aquatique*. Certains employés ont aussi des mandats auprès de plus d'une fédération, ce qui était notamment le cas de Johanne Boivin et de Claudie-Anne Leblanc qui partageaient leurs tâches entre Plongeon Québec et Natation Artistique Québec lors de la dernière saison. À noter que chaque fédération demeure indépendante.

En juin dernier, nous avons eu la quatrième édition de « T'es pas *game* de sauter! ». Cette activité-bénéfice fut un grand succès. Au final, avec les dons et leur 230 % d'appariement rendu possible grâce au gouvernement québécois avec le programme Placements Sports, ce sont plus de 19 000\$ additionnels que la Fédération peut redistribuer dans les six projets ciblés. C'est un record pour cet événement. C'est aussi la première année que nous réussissons à percer le monde des affaires et à inviter des compagnies à faire sauter leurs employés. Je profite de l'occasion pour féliciter tous ceux et celles qui ont eu le courage de participer.

Je remercie aussi tous ceux et celles qui ont fait un don pour les encourager.

Encore une fois, nos plongeurs nous ont offert de belles performances sportives :

- ❖ RECORDS : Marie-Laurence Forest a brisé un nouveau record chez les femmes B au tremplin de 3m sur le circuit provincial, tandis que Gabriel Desharnais s'est taillé la première place des records chez les garçons E à la tour lors de la Super Finale Espoir Aquam 2019 ;
- ❖ NATIONAUX : 68 médailles ont été remportées par des Québécois ;
- ❖ SCÈNE INTERNATIONALE JUNIOR : Mélodie Leclerc a réalisé trois top 10 lors des Jeux olympiques de la Jeunesse, alors que nos deux plongeurs qui ont participé au Championnat international de la jeunesse à Dresden ont terminé à 4 reprises parmi le top 10 sur 5 épreuves ;
- ❖ SENIORS : nos athlètes seniors ont aussi très bien fait en remportant plusieurs médailles, dont 2 médailles d'argent aux Championnats du monde FINA à Gwangju et 9 médailles aux Jeux panaméricains à Lima, dont 4 d'or, 3 d'argent et 2 de bronze. Notons également que Jennifer Abel est devenue l'athlète canadienne la plus médaillée de l'histoire lors des Championnats du monde FINA, en plus de remporter sa toute première médaille d'or sur le circuit des Séries Mondiales ;
- ❖ HAUT VOL : notre représentante de plongeon en haut vol, Lysanne Richard, a remporté 5 médailles en 6 événements et a terminé 3<sup>e</sup> au classement général sur le circuit Red Bull ; elle termine deuxième au classement mondial ;

- ❖ MAÎTRES : sans oublier nos athlètes maîtres qui sont allés décrocher cette année pas moins de 14 médailles aux Championnats du monde FINA dont 2 d'or, 8 d'argent et 4 de bronze.

Plusieurs compétitions ont eu lieu au Québec :

- ❖ 2 compétitions internationales dont la deuxième édition des Séries Mondiales et un Championnat national canadien Junior Élite ;
- ❖ 7 championnats provinciaux ;
- ❖ Une finale provinciale des Jeux du Québec et une vingtaine de compétitions régionales.

Nous savons maintenant que nous serons présents aux Jeux du Québec jusqu'en 2023. À ce sujet, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur a changé les règlements des Jeux du Québec et maintenant seulement les athlètes de 12 à 17 ans pourront participer à ces Jeux, comme ce fut le cas lors de l'édition de Québec cette année. Dû à ce changement, le taux de participation de ces Jeux fut grandement diminué comparativement aux autres années. En espérant que le tout ne nuira pas à la participation du plongeon dans les futures éditions des Jeux du Québec.



*Plouf!* continue son bout de chemin avec maintenant 21 villes, dont 8 clubs du Québec, qui offrent à ce jour le programme, en plus du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario. La Saskatchewan a formé plusieurs candidats au mois de septembre 2019, le programme sera donc offert dans cette province au cours de l'automne.

Et que nous réserve la prochaine saison?

- ❖ La version anglaise du programme d'initiation *Plouf!* devra continuer sa mise en marché en cours d'année. Il manque seulement le niveau 6 afin que le programme soit entièrement bilingue. Peut-être serons-nous en mesure de percer le marché américain !
- ❖ La *Tournée dans l'eau* continuera à visiter de nouvelles villes au cours de l'année.
- ❖ Nous comptons entretenir nos partenaires financiers et le programme de dons de Placements Sports. Cette année, ce sont près de 30 000 \$ qui ont été amassés (dons et appariement combinés) grâce à nos généreux donateurs, et qui ont bénéficié à nos membres et à nos programmes. Merci à chacun et chacune d'entre vous !
- ❖ L'activité « T'es pas *game* de sauter! » sera bien sûr de retour l'an prochain et nous espérons en faire une édition de plus grande envergure ! Nous tenterons d'impliquer encore plus d'entreprises à notre projet.
- ❖ Les Séries Mondiales de plongeon seront de retour à Montréal pour une troisième année. Cet événement d'envergure est une très belle visibilité pour la Fédération. Nous aimerions vraiment qu'une entente soit faite entre la Ville de Montréal et Plongeon Canada pour un autre quatre ans.
- ❖ Au niveau des compétitions, un calendrier encore une fois chargé nous attend : 2 compétitions internationales, une compétition nationale, 6 championnats provinciaux et la SFEA.

En terminant, j'aimerais remercier chacun des membres de notre conseil d'administration qui nous soutiennent, nous conseillent et nous dirigent avec brio. Un merci particulier à Guilaine Denis qui a repris la présidence depuis les deux dernières années. Ton appui et tes conseils sont d'une très grande aide pour moi. Merci aussi à tous les membres de nos commissions et comités de travail dont les connaissances et l'expérience, de même que leur temps, nous sont si précieuses. Je vais énormément m'ennuyer de la famille du plongeon et je souhaite le meilleur à chacun d'entre vous de cette grande et belle communauté.

Bonne saison à tous !



Claudie Dumais

*Directrice générale, Plongeon Québec*



# RAPPORT DES COMMISSIONS

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES ENTRAÎNEURS

### COMPÉTITIONS PROVINCIALES

L'investissement des clubs hôtes et l'esprit de collaboration étaient encore cette année bien présents. Trois provinciaux Junior et Senior, trois compétitions Espoir et une Super Finale Espoir Aquam ont été distribués à nos clubs québécois. Les clubs de plongeon Drummondville, CAMO, Blainville, Pointe-Claire, Gatineau et ARO ont orchestré les différents événements. La saison au niveau provincial Espoir s'est clôturée par une grisâtre, mais excitante Super Finale Espoir Aquam chapeautée par Plongeon Québec. Le club de plongeon CAMO a, encore cette année, été hôte des Championnats nationaux Junior Élite.

### RÉSULTATS

#### Junior

L'année 2018-2019 a été chargée chez les athlètes juniors avec deux nationaux, les Jeux olympiques de la jeunesse en Argentine, le Championnat international Junior en Grande-Bretagne, le Championnat de la jeunesse à Dresden ainsi que les Jeux panaméricains Junior au Chili.

Aux nationaux Développement, 17 médailles ont été remportées par des Québécois et le Club de plongeon CAMO est reparti avec la bannière du meilleur club.

Au niveau Élite pas moins de 21 médailles ont été gagnées dont un tour du chapeau par Benjamin Tessier. Trois athlètes ont représenté le Canada en Grande-Bretagne et Maïka Januario est repartie avec une médaille de bronze. Deux athlètes québécois se sont aussi envolés au Championnat international de la jeunesse à Dresden. Un total de 10 athlètes québécois se sont taillés une place sur l'équipe canadienne pour les Jeux panaméricains Junior qui avaient lieu au Chili. Les athlètes, accompagnés de cinq entraîneurs du Québec, sont repartis avec 12 médailles, dont trois d'or remportées par Jordane Legault, Dean Calfacacos et Loïc Tremblay.

### **Senior**

Sur la scène Senior, nos athlètes québécois ont pris part à deux nationaux, six grands prix, cinq Séries Mondiales, un Championnat du monde ainsi qu'aux Jeux panaméricains Senior au Pérou.

Aux Championnats du monde en Corée du Sud, Jennifer Abel est devenue l'athlète canadienne la plus médaillée de l'histoire en remportant, lors de ces championnats, 2 médailles, soit une d'argent au 3m synchro avec sa partenaire Mélissa Citrini-Beaulieu et une de bronze au 3m synchro mixte avec François Imbeau-Dulac. Les Québécois ont ouvert 6 places pour le Canada aux prochains Jeux olympiques.

Lors des Jeux panaméricains au Pérou, les Québécois seniors ont brillé à chacune des épreuves auxquelles ils participaient. Une des meilleures éditions pour nos plongeurs québécois qui ont remporté 9 médailles en huit épreuves, dont un doublé en or pour Meaghan Benfeito et Jennifer Abel.

### **Haut Vol**

Notre représentante québécoise Lysanne Richard a encore une fois excellé en cette saison 2019 sur le circuit de haut vol. Elle a monté cinq fois sur le podium en six départs et complété un deuxième rang mondial. Ses résultats à sa troisième année sur le circuit Red Bull font de Lysanne l'une des athlètes les plus titrées de son sport.

## **Maîtres**

Les maîtres Québécois se sont envolés, eux aussi, pour la Corée du Sud afin de participer aux Championnats du monde des maîtres et sont revenus à la maison avec pas moins de 14 médailles ! À noter les performances de David Snively qui a remporté six médailles, dont deux d'or.

## **Camp Jeunes Espoirs**

L'identification de talent de l'équipe « Jeunes Espoirs » a permis à 21 athlètes de partout au Québec de faire partie d'une équipe et de se partager les tremplins lors du camp d'entraînement annuel. Chapeauté par Johanne Boivin, l'identification se fait lors des compétitions Espoir et le camp offre aux jeunes athlètes une belle opportunité d'échanges et de perfectionnement.

## **Formations Provinciales Espoir**

Le projet des formations provinciales Espoir se poursuit encore une fois, en offrant plusieurs opportunités aux jeunes athlètes Espoir de s'entraîner dans des installations à la fine pointe de la technologie avec des entraîneurs et spécialistes d'expérience.

## **Équipe du Québec**

L'équipe du Québec « Excellence, Élite et Relève » a été officiellement nommée au mois de décembre 2019. Le camp d'entraînement de l'équipe du Québec a eu lieu au mois de janvier 2019 à l'Institut National du sport du Québec au Parc olympique.

En conclusion, la Commission des entraîneurs a pour but de travailler en collaboration avec les entraîneurs du Québec et Plongeon Québec, et ses membres, afin d'offrir les meilleures opportunités de performance aux athlètes et entraîneurs de la province. Nous vous invitons à travailler de concert avec nous afin de poursuivre cet objectif. Les résultats de cette année par nos athlètes québécois sont impressionnants et nous sommes fiers de pouvoir contribuer, par ce regroupement, à l'avancement de chacun à son plein potentiel.

Bonne continuité à tous !

Mélanie Duff

*Présidente de la Commission des entraîneurs, Plongeon Québec*

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES OFFICIELS

Comme officiels, nous sommes témoins des performances des athlètes bien évidemment, mais aussi de l'appui de leurs entraîneurs, du travail inlassable des bénévoles et aussi de l'engagement de nos collègues officiels à donner la note juste. Cette cohésion rend notre sport unique.

Notre liste d'officiels affiliés compte 26 juges dévoués. Ces bénévoles ont officié au Québec lors de compétitions régionales, finales régionales et provinciales des Jeux du Québec, provinciales-Espoir, provinciales Junior et Senior, nationales (Élite), et internationales (CAMO Invitation et Séries Mondiales de plongeon). De plus, plusieurs officiels nationaux du Québec ont fièrement représenté Plongeon Québec à l'extérieur de la province.

À ce groupe d'officiels, nous avons ajouté 18 nouveaux juges régionaux cette année, formés lors de deux cours distincts. Nous remercions Kaila Freeman d'avoir dispensé ces formations de main de maître. Nous avons aussi perfectionné les connaissances de toute notre équipe d'officiels au cours des différentes compétitions tenues au cours de l'année. Pour ce faire, des formations obligatoires ont été données par un entraîneur sur un sujet particulier, lors de chaque compétition provinciale-Espoir. Ces formations instituées il y a 2 ans contribuent à améliorer les connaissances techniques et à améliorer la cohésion des objectifs entre officiels et entraîneurs. Nous souhaitons continuer ce programme cette année. Merci à la Commission des entraîneurs pour leur appui.



De plus, encore cette année et avec la collaboration de Plongeon Québec, certains officiels ont été appuyés financièrement pour pouvoir participer à des compétitions à travers la province et le pays. Ce programme est unique au pays et représente une belle opportunité d'acquérir de l'expérience en compétition, dans un contexte souvent différent. Un appel aux officiels pour ce programme sera communiqué dès le début de la nouvelle saison. Nous encourageons tous les officiels éligibles à soumettre leur projet.

Les membres de la Commission des officiels félicitent les athlètes ainsi que leurs entraîneurs pour une autre belle saison de performances sportives. Nous remercions également l'équipe de Plongeon Québec pour leur appui constant à ce que nous faisons. De plus, nous souhaitons remercier Yvanie Bouthillier et Claudie Dumais de leur excellent travail et de leur engagement au succès de Plongeon Québec. Nous leur souhaitons succès et bonheur dans leurs nouvelles aventures, qu'elles soient personnelles ou professionnelles !

Bonne saison 2019-2020 !

Stéphanie Lortie

*Président de la Commission des officiels par intérim, Plongeon Québec*

# RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'ÉLITE

La Commission de l'élite est composée des président(e)s des commissions des officiels et des entraîneurs, d'un représentant provenant des membres politiques ou collectifs élus lors de l'assemblée générale annuelle par les présidents ou par les représentants des membres politiques ou collectifs présents ainsi que de la personne à la présidence et à la direction générale de Plongeon Québec.

Les principaux mandats de cette commission sont :

- ❖ Proposer et préparer les programmes destinés aux athlètes de l'élite et de la Relève ;
- ❖ Déterminer les critères d'identification des athlètes des équipes Élite et Relève du Québec ;
- ❖ Élaborer et fixer les critères de sélection des athlètes afin d'identifier les athlètes admissibles aux différents programmes offerts en collaboration avec l'organisme responsable du dossier ;
- ❖ Répondre aux consultations menées par le conseil d'administration.

Comme par les années passées, il n'y a pas eu de réunions formelles, mais la Commission de l'élite a été consultée sur différents sujets :

- ❖ Dans le choix des personnes mises en nomination lors du Gala Sports Québec et lors du Gala Femme d'influence 2018 en sport et activité physique au Québec - Égale Action ;
- ❖ Pour la sélection des boursiers proposés à la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec, la Fondation Nordiques, l'Alliance Sports-Études ainsi que le Club de la médaille d'or. Cette année, ce sont 22 de nos athlètes qui se sont vu octroyer une ou plusieurs bourses pour un montant total de 59 500 \$ ;
- ❖ Dans le choix des gagnants des deux prix remis lors du Gala annuel de Plongeon Québec, soit celui de la « Personnalité de l'année » et celui de l'« Athlète international junior de l'année ».

Merci à tous les membres de la commission pour leurs commentaires, leurs opinions et leur belle énergie à vouloir nous aider.

Claudie Dumais

*Directrice générale, Plongeon Québec*

# FAITS SAILLANTS EN IMAGES



